ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 6761

Texte de la question

M. Hervé Féron, élu lorrain, rappelle à Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, que M. Lakshmi Mittal, PDG de l'entreprise Arcelor Mittal, a été choisi par le comité olympique britannique pour être porte flamme lors des Jeux olympiques de Londres. M. Mittal a dépensé 18 millions d'euros dans la Tour Orbit, à l'effigie des Jeux olympiques, alors que les sidérurgistes de Florange sont voués à un avenir de plus en plus incertain. En Lorraine, ce choix a été perçu par beaucoup comme un acte de provocation, dans un contexte particulièrement difficile et délicat. Il lui demande son avis quant au choix du comité olympique britannique.

Texte de la réponse

Les modalités de désignation des principaux partenaires financiers, élaborées selon une procédure de désignation publique lancée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Londres (LOCOG), ont pour conséquence que les noms des personnalités, dont celui de Monsieur Mittal, sont tenus secrets jusqu'au moment de prendre le relais. De manière générale, du fait de l'autonomie reconnue au mouvement sportif, il n'appartient pas à la ministre en charge des sports de commenter une décision du Comité National Olympique Britannique (CNOB) susceptible d'être interprétée comme une ingérence par le Comité International Olympique (CIO).

Données clés

Auteur : M. Hervé Féron
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6761
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative
Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 octobre 2012, page 5490
Réponse publiée au JO le : 4 décembre 2012, page 7228